

Le Premier Ministre

Paris, le **23 JUIL. 2013**

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu me faire part de vos inquiétudes concernant les conséquences des conditions climatiques que la France a connues au printemps dernier sur la situation des foyers déjà touchés par la précarité énergétique. Je vous en remercie.

J'ai pris connaissance avec intérêt de votre démarche et des préoccupations que vous relayez. En effet le Gouvernement porte une très grande attention à cette question.

Comme vous le savez, plusieurs mesures ont déjà été mises en place afin de faire reculer la précarité énergétique. Ainsi, la modification de la formule applicable pour couvrir les coûts d'approvisionnement des ménages en gaz a permis une baisse des tarifs depuis le mois de janvier dernier. De plus, la loi du 15 avril 2013 visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes prévoit l'extension automatique des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz à 4 millions de foyers ainsi que l'interdiction des coupures pendant l'hiver pour tous les consommateurs. Le décret nécessaire à l'automatisation des tarifs sociaux d'électricité et de gaz est en cours d'examen.

Par ailleurs, le Plan de rénovation thermique de l'habitat, annoncé le 21 mars dernier, prévoit un renforcement des aides pour les ménages les plus modestes afin de les aider à engager les travaux indispensables pour consommer moins et mieux. Ces travaux permettront à tous les ménages de se protéger efficacement contre l'augmentation probable des prix de l'énergie à long terme ainsi que de contribuer à la réalisation de nos objectifs en matière de transition énergétique.

.../...

Monsieur Michel BILLOUT
Sénateur de la Seine-et-Marne
Vice-président de la Commission
des affaires européennes du Sénat
Maire de Nangis
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

J'ai transmis votre correspondance à Monsieur Philippe MARTIN, Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, en lui demandant de vous apporter directement toutes les précisions que vous sollicitez sur ce sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Marc AYRAULT